



Âgisme

L'**âgisme** regroupe toutes les formes de discrimination, de ségrégation, de stigmatisation ou de mépris fondées sur une généralisation abusive et exagérée des effets du vieillissement. L'âgisme contribue à des formes particulières de discrimination, d'isolement, de négligence et parfois de maltraitance envers la personne âgée ; une situation souvent dénoncée par les personnes âgées elles-mêmes. Ce terme est souvent opposé à celui de « jeunisme ». L'âgisme peut notamment conduire à exagérer les effets de l'âge sur les capacités mémoriale, cognitives, physiques et d'adaptation de la personne âgée. Il peut aussi conduire à un phénomène de menace du stéréotype.

L'âge est un facteur de risque (de démence ou de cancer notamment) évident. Dans le contexte démographique du papy-boom en cours en Chine, au Japon, en Europe (où en 2040, plus d'un quart des Européens aura plus de 65 ans)... conjointement à un déclin de la fertilité (alors qu'augmente l'espérance de vie, et que le financement des retraites pose question), l'âgisme prend une dimension psychosociale particulière.

Étymologie, sémantique

Si le terme *âgisme* faisait, lors de sa création (en 1969, aux États-Unis, par le gérontologue Robert Butler), surtout référence aux discriminations touchant les personnes âgées ; il est employé aujourd'hui pour toutes les personnes qui en sont victimes quel que soit leur âge. De nombreuses manifestations de l'âgisme touchent en effet les jeunes¹. Cependant, la culture occidentale valorise des aspects comme la productivité, la force ou la beauté : les sociétés occidentales présentent un fort engouement pour la jeunesse [réf. nécessaire]. Compte tenu du vieillissement de la population occidentale et de l'augmentation de l'espérance de vie, cette valorisation de la jeunesse risque de faire des personnes âgées les principales victimes de l'âgisme (Boudjemadi, 2009, 2010 ; Boudjemadi et Gana, 2009).

Selon le Glossaire du site *Stop Discrimination*² publié par l'Union européenne, l'âgisme est un « préjugé contre une personne ou un groupe en raison de l'âge ». Selon l'Observatoire de l'âgisme, l'âgisme est pour l'âge ce que le sexisme est au sexe ou ce que le racisme est aux « races ».

On parle parfois d'« auto-âgisme » (« quand l'âgisme est intériorisé et dirigé contre soi »).

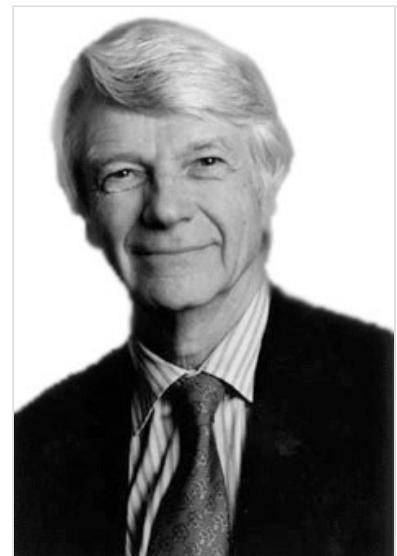
Termes liés

- Ephébiphobie : on emploie le terme « ephébiphobie » [réf. nécessaire] (d'anglais *ephobia*) lorsqu'on se réfère à la peur irrationnelle éprouvée vis-à-vis des adolescents ainsi que pour désigner un préjugé à l'encontre de ces derniers.
- Gérontophobie : peur ou le rejet des personnes âgées.
- Enfantisme : discrimination à l'encontre des mineurs³.
- Pédophobie, discrimination envers les enfants

- Jeunisme : on emploie le terme « jeunisme » pour désigner une préférence pour les plus jeunes fondée seulement sur l'âge, notamment pour le champ du travail et de l'emploi, certains secteurs d'activité favorisent les candidats les plus jeunes dans le but de créer une « image dynamique »⁴, phénomène notable à l'encontre des actrices au cinéma⁵ ou dans d'autres secteurs d'activité où le physique des femmes dans leur jeunesse est mis en avant. Des études ont aussi montré que le phénomène discriminant à l'encontre des femmes est en jeu dans les mœurs, en dépit des désirs et attentes des femmes⁶ [source insuffisante].

Quelques définitions

- Judith Butler (1978) : « ... profond désordre psychosocial caractérisé par des préjugés institutionnalisés, des stéréotypes, et l'établissement d'une distance et/ou d'un évitement vis-à-vis des seniors ».
- Larissa Traxler (1980) : « ensemble d'attitudes, d'actions personnelles ou institutionnelles par lesquelles est subordonnée une personne ou un groupe de personnes en raison de leur âge. Concept comprenant aussi l'assignation de rôles sociaux à des individus sur la seule base de leur âge ».
- Palmore (1999) : « phénomène social se manifestant au travers de préjugés contre les seniors sous la forme d'attitudes et de stéréotypes positifs et négatifs. Il intervient là où se trouvent à la fois préjugés et discrimination, à la fois stéréotypes et attitudes, et par conséquent à la fois processus cognitifs et affectifs contre ou en faveur d'un groupe d'âge ».
- Boudjemadi & Gana (2009) : « mécanisme psychosocial engendré par la perception consciente ou non des qualités intrinsèques d'un individu (ou d'un groupe) en lien avec son âge. Le processus qui le sous-tend s'opère de manière implicite et/ou explicite, et s'exprime de manière individuelle ou collective par l'entremise de comportements discriminatoires, de stéréotypes et de préjugés pouvant être positifs mais plus généralement négatifs ».
- Susan Sontag (1972) : « Le double standard sur le vieillissement fait des femmes des biens, des objets dont la valeur se déprécie rapidement avec la marche du calendrier. »⁷.



Robert N. Butler, fondateur et directeur du National Institute on Aging, et créateur du mot *âgisme*.

Conséquences

La littérature scientifique cite notamment :

- une surestimation ou sous-estimation⁸ des effets de l'âge sur les capacités mémorielles et cognitives des personnes.
- une auto-stéréotypisation de la personne âgée (phénomène de *menace du stéréotype*)^{9, 10, 11, 12}, laquelle, dans la vie courante ou lors de tests cognitifs, va avoir inconsciemment tendance à se conformer au stéréotype négatif¹³ vis-à-vis de son groupe d'âge (bien que « des effets bénéfiques des stéréotypes liés à l'âge sur les performances cognitives sont également décrits »)⁸. L'âge ressenti (subjectif) ou un renversement des stéréotypes peuvent contribuer à améliorer la mémorisation et l'adaptabilité ; en effet les stéréotypes activés de manière subliminale peuvent modifier les jugements sur soi-même

et modifier les performances cognitives, dans un sens négatif comme dans un sens positif¹⁴.

Ségrégation

La ségrégation par l'âge peut être observée dans de nombreux aspects de certaines sociétés¹⁵. Cette séparation est parfois institutionnalisée, comme dans les écoles, où les enfants sont séparés en fonction des années de scolarité et sont à peu près du même âge, ou dans des résidences réservées à certaines classes d'âge.

Cette séparation par âge qui a lieu dans les établissements scolaires influence la ségrégation qui opère entre les adolescents au sein des groupes de pairs¹⁶. Des études ont également observé une ségrégation informelle basée sur l'âge chez les adolescents^{16, 17}.

Plusieurs types de ségrégations basées sur l'âge se distinguent : ségrégation institutionnelle, ségrégation spatiale et ségrégation culturelle¹⁸.

La ségrégation basée sur l'âge et institutionnelle concerne principalement les écoles, où les enfants sont placés en fonction de leur âge, et l'emploi où les adultes passent une grande partie de leur temps sans côtoyer d'enfants ou de personnes âgées. Les différents âges de la vie font également l'objet de politiques différentes¹⁸.

La ségrégation spatiale est définie comme l'occupation différente des espaces selon l'âge. Selon Philippe Ariès, la vie urbaine étant organisée autour des transports et de la communication, des « îlots » se distinguent, certains étant ceux vers lesquels migrent les enfants et d'autres étant ceux vers lesquels migrent les adultes, les différentes classes d'âge ne fréquentant pas les mêmes endroits¹⁸.

La ségrégation culturelle rassemble les séparations opérées par un biais institutionnel et spatial. Elle peut se retrouver dans le langage, mais aussi les habitudes alimentaires, vestimentaires, musicales et tout ce qui peut être désigné sous le terme de culture jeune¹⁸.

Histoire et prospective

La fin du xx^e siècle voit, dans les pays riches notamment, se maintenir (et/ou se développer) de nombreux stéréotypes négatifs sur les « vieux », notamment entretenu par la publicité, le cinéma. Richard et Bovier (1997) insistent aussi sur le fait que l'on tende à assimiler le phénomène naturel de vieillissement à l'affection et à la maladie, que l'on assimile l'âge à un déclin¹⁹ ; Bizzini ajoute qu'on imagine aussi, à tort, qu'on ne change plus et que l'on perd ses facultés d'adaptation après un certain âge²⁰.

Au début des années 2010, l'Eurobaromètre des statistiques de discrimination montre que l'âge est devenu le premier facteur de discrimination en Europe, loin devant le sexe, l'origine ethnique ou la religion²¹. Outre-Atlantique, aux États-Unis, Nosek et al. ont montré que les 8-71 ans exprimaient plus d'attitudes négatives envers les personnes âgées qu'envers des groupes connus pour être stigmatisés comme les Afro-américains ou les homosexuels²².

Il n'est pas si étonnant que la prise en considération des problématiques de l'âge présente certaines lacunes qui rappellent des erreurs commises par le passé notamment en psychologie cognitive (Baddeley, 1981) où par un souci excessif de modélisation, on a étudié une réalité psychologique souvent très éloignée de

celle de la vie de tous les jours.

L'âgisme est source de nombreux biais méthodologiques dans les études gérontologiques portant par exemple sur les effets du vieillissement et de l'âge sur le déclin de l'intelligence²³, ces travaux étant le plus souvent conduits par des chercheurs relativement jeunes, avec des groupes contrôle également jeunes²⁴.

Âgisme contemporain

Âgisme numérique

À l'ère où les médias numériques prennent beaucoup d'importance, plusieurs présupposés et préjugés touchent les personnes âgées et leur rapport aux médias.

Par exemple, elles constitueraient un groupe homogène ayant de faibles capacités d'apprentissage dans le domaine numérique, contrairement aux jeunes adultes²⁵, et elles auraient peu de choses à enseigner aux plus jeunes en termes de communication et de médias²⁶. Elles sont en quelque sorte perçues comme n'ayant pas été en contact avec les nouveaux médias auparavant et « immigrant » dans ce contexte médiatique (ordinateurs, téléphones cellulaires, tablettes, Internet, médias sociaux, etc.)²⁷. Leur exclusion fréquente, notamment des recherches sur les médias²⁸, et les présupposés à leur endroit participent de ce qui est appelé la fracture numérique, qui désigne les inégalités dans l'accès et les usages des technologies numériques²⁹, ou encore l'« âgisme numérique », terme récent amené par Kim Sawchuk.

Dans le prolongement de la retouche photographique puis du *beauty work* (améliorations esthétiques du visage des acteur·rice·s ou mannequins)³⁰, les logiciels amusants, simulant le vieillissement du visage ou le rajeunissant³¹, le *de-aging* (rajeunissement numérique d'une photo ou d'un film) est parfois utilisé dans le cinéma pour rajeunir une star vieillissante³², répondant à des enjeux scénaristiques et/ou à des critères de beauté et/ou de jeunisme. Dans le film *Indiana Jones et le Cadran de la destinée* (James Mangold, 2023), Harrison Ford est ainsi dans la première partie du film (environ 20 mn) informatiquement rajeuni pour lui donner l'apparence qu'il avait dans les films de la franchise « Indiana Jones » des années 1980 ; dans le film *Terminator Genisys* (Alan Taylor, 2015), on retrouve Arnold Schwarzenegger tel qu'il était dans les années 1980-1990 quand il jouait le rôle de T-800, mais usé par le temps (néanmoins comme il le dit plusieurs fois dans le film « pas obsolète »)³³.

L'intelligence artificielle pourra probablement bientôt mettre cette possibilité de rajeunissement visuel (et de la voix) à portée de tous ; les neurosciences cognitives commencent à explorer les implications de cette pratique sur l'image de soi, la mémoire autobiographique et les normes sociales liées à l'âge. Le *de-aging* pourrait renforcer les idéaux de jeunesse et accentuer la pression sociale sur l'apparence, en particulier chez les personnes âgées ou les célébrités (alors confrontées à leur propre image modifiée, ce qui peut entraîner une dissonance cognitive voire une dépersonnalisation et altérer l'estime de soi ; bien qu'utilisé de manière pédagogique, ludique ou thérapeutique (par exemple dans des contextes de réminiscence ou de stimulation cognitive), il pourrait aussi avoir des effets positifs sur l'humeur, la mémoire et le sentiment de continuité identitaire ou la préparation de son avenir (quand on a 30 ans, se voir virtuellement vieilli par des technologies digitales semble pouvoir aider à adopter des comportements plus prudents en matière de santé et d'épargne pour le futur, pour la retraite notamment, en rendant les conséquences du vieillissement plus tangibles)³¹.

À ce jour, aucune méta-analyse ne semble permettre de faire un bilan précis des effets psychologiques du "de-aging", mais le travail académique s'intensifie autour de la notion de « mémoire visuelle manipulée » et de ses conséquences sur la construction du soi et le risque de distorsion excessive de la réalité vécue ou perçue, y compris chez les adultes et jeunes adultes utilisateurs de logiciels d'amélioration de l'image sur les réseaux sociaux (filtre de beauté, retouches faciale très utilisés sur [Instagram](#), [Snapchat](#) ou encore [TikTok](#)) qui ont des effets psychologiques significatifs, parfois délétères sur l'estime de soi et la perception de son corps.

L'âgisme comme forme d'exclusion sociale

Au Québec, le contexte actuel en est un de désinvestissement de l'État dans les programmes sociaux conjugué à un préjugé défavorable envers les aînés perçus comme fardeau social. L'exclusion sociale, définie par le champ des relations de pouvoir où se déterminent la place qu'on occupe dans la société, les rôles sociaux et la perception positive ou négative de certains segments de la population, opère à travers les valeurs, représentations, pratiques, politiques, structures et institutions sociales. Le regard de l'autre (tant à travers les représentations sociales que les relations interindividuelles), les milieux de vie et les politiques participent notamment de l'exclusion des aînés. Par exemple, un État qui investit dans les catégories sociales dites « rentables » au détriment d'autres contribue à exclure des segments de la population³⁴.

Parmi les manifestations les plus inquiétantes de l'âgisme contemporain : les discriminations dans le domaine de l'emploi (trentenaires jugés « trop jeunes » ; quadragénaires jugés « trop vieux ») ; de l'accès à la formation continue (plus difficile dès la quarantaine) ; de l'accès à la formation professionnelle en apprentissage ; de l'accès à certaines aides (une personne handicapée de plus de 60 ans disposera de moins d'aides qu'une personne handicapée de moins de 60 ans) ou à certains soins (par exemple : temps d'attente aux urgences beaucoup plus long pour les personnes très âgées ; certains services hospitaliers refusant même parfois des personnes malades à cause de leur âge). *Remarque :* Cette définition a été élaborée par l'équipe de l'Observatoire de l'âgisme³⁵, qui en autorise la publication sous licence GNU de documentation libre.

Plusieurs associations et groupes activistes luttent aujourd'hui pour contrer les préjugés et les discriminations envers les personnes âgées.

L'âgisme et le sexism

L'âgisme a des points communs avec le sexisme et le féminisme, en ce qu'ils traitent tous de questions identitaires liées à l'image du corps, qui est construite selon des normes sociales propres à chaque culture³⁶. Ainsi, la culture occidentale valorise la productivité, le pouvoir et la beauté, et un idéal de jeunesse éternelle. Le sexisme est basé sur des stéréotypes sur le corps féminin, alors que l'âgisme en projette d'autres sur le corps vieillissant³⁶. Le féminisme traite peu de l'âgisme et des relations de pouvoir qui y sont rattachées ; le mouvement féministe se concentre davantage sur les problématiques actuelles entourant l'âge des jeunes adultes, femmes et filles³⁷.

Le fait d'être âgé s'ajoute au fait d'être une femme parmi les facteurs de risque d'être victime de négligence, d'abandon ou de violence commises de la part de soignants lors des soins domiciliaires ou en institution : moindre soulagement de la douleur, risques d'alimentation ou de conditions de logement inadéquates, risque de contention, de non-respect des droits individuels (information, autodétermination,

...), non-respect de l'intimité et du droit à la sexualité ; et ce, quel que soit le groupe socio-économique ou religieux. La vulnérabilité, la dépendance physique ou psychique, l'isolement et le fait d'avoir plus de 75 ans aggravent encore ces risques²⁴.

En suscitant peu de débats et de discussions sur l'oppression qui découle du vieillissement, certaines féministes renforcent l'âgisme³⁷. Par exemple, l'âge constituant un axe d'inégalité pour ce qui a trait aux relations de pouvoir, une femme blanche peut bénéficier de son inégalité avec une femme d'une minorité ethnique tout autant qu'une jeune femme peut profiter de la désexualisation d'une femme plus âgée³⁸.

- Toutefois, avec le développement des études culturelles sur le vieillissement, plusieurs chercheuses féministes s'intéressent aux femmes âgées dans la culture populaire, notamment dans des domaines comme la musique, habituellement associés à la jeunesse (i.e. le traitement différentiel des musiciennes et musiciens, l'expérience des spectatrices plus âgées)³⁹. Le Centre for Women, Ageing and Media a rédigé un manifeste à ce sujet et a participé à plusieurs consultations au Royaume-Uni^{40, 41, 42}. Le manifeste demande par exemple la reconnaissance tant par les médias que les secteurs publics de l'âgisme que subissent les femmes âgées, de s'éloigner d'une perspective consumériste du vieillissement des femmes, d'adopter une perspective intersectionnelle et intergénérationnelle, d'écouter la parole des principales concernées et de leur donner plus de visibilité dans les médias⁴³. Au Québec, la question de l'âgisme et du féminisme a été discutée dans le cadre des États généraux de l'action et l'analyse féministes, ce qui signale l'amorce d'une réflexion dans le but d'éviter de reproduire les rapports de pouvoir entre femmes⁴⁴.

Alors que le vieillissement fait partie de l'ordre naturel de la vie, l'âgisme incite les gens à nier leur âge et les discriminations qui y sont liées pour en éviter les conséquences, telles que la perte de son statut et d'opportunités d'emplois⁴⁵. L'action même de ne pas reconnaître l'existence de l'âgisme est une forme de rejet du vieillissement de l'être humain⁴⁵. L'image de la femme âgée est souvent perçue de façon négative, puisqu'elle n'a plus l'autorité d'être séduisante ni dominante dû à ses facultés affaiblies de reproduction³⁶. En d'autres mots, l'idéologie de l'âgisme s'exprime par le fait qu'une femme âgée est asexuée, et peut même être considérée jusqu'à antisexuelle⁴⁶. Plus les femmes gagnent en âge, moins elles sont perçues comme des êtres sexuels et moins elles se sentent désirées ; en effet, la contemplation des hommes à leur égard tend à disparaître et les jeunes femmes semblent les rejeter⁴⁷. Par conséquent, selon des témoignages de la gent masculine, il y aurait un lien entre le pouvoir d'attraction des femmes et leur capacité de reproduire, alors que les hommes sont plus attirés par les femmes lorsqu'elles sont à leur apogée de leur capacité à se reproduire³⁶. L'attractivité de la femme est ainsi déterminée par le regard de l'autre, obéissant à la contemplation de la jeunesse⁴⁷. Cette contemplation discriminatoire objectifie une personne par son statut, alors que son apparence justifie son importance au sein d'une communauté, d'une industrie ou d'une institution⁴⁷. Ainsi, pour conserver son statut, la femme se voit forcée de maintenir une apparence jeune sous la pression des médias qui confondent le physique d'une femme avec son pouvoir.

Dans les médias, le corps féminin vieillissant suscite plusieurs débats controversés quant au rôle qu'il occupe dans la société et dans la fiction. En 2015, le magazine *Châtelaine* a publié un numéro qui réunit des personnalités publiques, femmes de tous âges, pour discuter de la question. Elles discutent de la spécificité de l'articulation entre vieillesse et féminité, notamment des impératifs liés de beauté et de jeunesse considérés « normaux » et renforcés par une industrie du rajeunissement. Dans leur métier (télévision, musique, etc.), elles parlent des pressions subies et de la perception (i.e. commentaires) des autres qui incitent à modifier son corps pour avoir l'air jeune. En même temps, elles parlent aussi de leur perception subjective de « se sentir » vieille ou non, peu importe leur âge⁴⁸. Dans l'industrie du cinéma, l'âgisme est un terme d'actualité alors que la société est davantage obligeante envers les hommes âgés que

les femmes³⁶. Prenons par exemple Brad Pitt, George Clooney et Pierce Brosnan que l'on retrouve fréquemment sur les grands écrans dans des productions cinématographiques récentes ; même si ces 3 acteurs sont âgés d'au moins 50 ans, ce n'est pas pour autant qu'ils ont moins de contrats³⁶. Au contraire, l'homme a davantage de pouvoir lorsqu'il gagne en âge, alors que l'image projetée d'un homme vieillissant reflète la dominance patriarcale³⁶. Selon le rapport *Investigation of female characters in popular films across 11 countries* mené par l'Institut Geena Davis, une femme pour 2,24 hommes est apparue à la télévision sous tous rôles confondus entre le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} mai 2013⁴⁹. Cette statistique prouve que les femmes en général sont moins bien représentées au cinéma que les hommes, d'autant plus qu'elles sont payées 2 fois et demi moins cher que leurs collègues masculins⁴⁹. De surcroît, le vieillissement des femmes n'aide pas à leur cause puisqu'elles sont considérées comme datées, expirées et repoussantes ; de ce fait, beaucoup moins de rôles de femmes de pouvoir leur sont attribuées³⁶. Un contre-exemple serait celui de la sélection de Monica Bellucci, une actrice italienne de 50 ans, pour incarner la James Bond girl dans le 24^e film d'aventure de James Bond intitulé *Spectre*, dont la date de sortie est prévue pour 2015. Avant Monica Bellucci, aucune actrice de plus de 39 ans avait campé le rôle de la James Bond girl (Willis). Surnommée la Bellissima, il faut toutefois noter que Bellucci a suscité des débats controversés, plus positifs que négatifs, dans les médias quant à son âge⁵⁰. De surcroît, Monica Bellucci était elle-même surprise d'avoir été choisie pour le rôle à son âge ; ainsi admettre d'être trop âgée pour un rôle relève de l'acceptation de la perte de privilège dans un groupe, tel l'industrie du cinéma⁵¹. Pour contrer cette tendance, il est important d'évaluer ce que « être vieille » signifie réellement afin de critiquer les standards d'acceptation en ce qui concerne l'apparence, l'esthétisme et la beauté³⁶.

Âgisme dans l'industrie audio-visuelle

Titre	Interprète 1	Interprète 2	Écart d'âge entre personnages	Écart d'âge entre interprètes	Exagération à l'écran
Alexandre	Angelina Jolie	Colin Farrell	19 ans	1 an (mère & fils !)	- 95 %
Eiffel	Romain Duris	Emma Mackey	10 ans	22 ans	+ 120 %
Oppenheimer	Cillian Murphy	Florence Pugh	10 ans	20 ans	+ 100 %
Tapie	Laurent Lafitte	Joséphine Japy	7 ans	21 ans	+ 200 %

Allégations de politiques âgistes relativement à la pandémie de COVID-19

Lutte contre l'âgisme

Pour Anne-Marie Guillemand, les poncifs de la représentation de la vieillesse en occident pèsent sur les individus ; « tout se passe comme si l'on raisonnait aujourd'hui en conservant la construction culturelle héritée du modèle industriel fordiste, conçue avant la révolution de la longévité. Selon cette dernière, la vieillesse est associée à la retraite. Par conséquent, le vieillissement des populations est uniquement problématisé sous l'angle des retraites. Une telle approche omet de prendre en considération que les systèmes de retraite cristallisent un accord entre les générations, tant sur les manières de répartir les temps sociaux sur le cycle de vie que sur les profils de risque à couvrir selon les âges »⁵².

Dans plusieurs domaines, les comportements et idées reçues vis-à-vis de l'âge évoluent vers une reconnaissance plus positive des personnes âgées, valorisées pour leur expérience, leur créativité ou leur singularité. Dans le domaine de l'art de la danse, des figures comme Kazuo Ohno (qui a connu un succès mondial à 74 ans) ont montré que le vieillissement peut enrichir l'expression artistique, remettant en cause les normes de jeunesse⁵³. De manière plus large, de nombreuses initiatives en santé, culture ou citoyenneté cherchent à encourager une approche plus inclusive du vieillissement, où les seniors sont perçus comme acteurs à part entière de la société, et non comme des figures du déclin, notamment dans la culture dite *occidentale*.

Selon l'OMS, l'âgisme est un obstacle au bien vieillir en bonne santé ; et « combattre l'âgisme exige, au niveau institutionnel, d'adopter des lois pour protéger contre la discrimination fondée sur l'âge, d'abroger des lois, coutumes ou pratiques qui établissent une discrimination directe ou indirecte, et de prendre d'autres mesures administratives appropriées si nécessaire. Il s'agit notamment de briser les catégories arbitraires fondées sur l'âge (comme d'étiqueter les personnes au-delà d'un certain âge). Car ces catégories ignorent la grande diversité des aptitudes à un âge donné et peuvent conduire à des réponses simplistes fondées sur des stéréotypes liés à l'âge »⁵⁴.

Prospective

L'explosion démographique et le baby-boom post-seconde guerre mondiale développent leurs effets de vieillissement démographique (Papy-boom) dans de nombreux pays. Cela est exacerbé par une délétion de la spermatogenèse et une baisse globale de la fertilité, ainsi que par des incertitudes écologiques graves (climat, biodiversité, santé environnementale...), économiques et sociétales (guerres et autres conflits, fracture sociale et numérique). S'y ajoute « la prévalence de la maladie d'Alzheimer qui double tous les 5,1 ans entre 60 et 90 ans et touche entre 5 à 10 % de la population (étasunienne) âgée de plus de 65 ans »⁵⁵. Enfin, « pour le cancer, on estime qu'en 2030, 70 % des cancers diagnostiqués aux États-Unis toucheront des sujets de plus de 70 ans »⁵⁶.

Selon Stéphane Adam, Sven Joubert et Pierre Missotten, l'âgisme (tout comme son corollaire opposé, le jeunisme), dans ce contexte du vieillissement est un sujet trop peu traité, alors que ses effets délétères sur la santé physique et mentale des personnes âgées et sur la paix sociale sont soulignés par de nombreuses études²¹.

Il existe un *Plan international d'action sur le vieillissement*, qui a produit lors de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement (Vienne, 1982) la recommandation suivante, rappelée par Adam et al. en 2013 : « *Les gouvernements et les organisations internationales qui s'occupent du problème du vieillissement devraient mettre en œuvre des programmes visant à informer la population en général du sujet du processus de vieillissement et des personnes âgées. Cette sensibilisation devrait débuter dès l'enfance et être dispensée dans les établissements d'enseignement de tous les niveaux..., ce qui conduirait à une connaissance plus profonde du sujet et aiderait à corriger les attitudes stéréotypées que l'on observe trop souvent à cet égard dans les générations actuelles* »²¹.

Législation

Certains pays ont adopté des dispositions législatives anti-discriminatoires contre l'âgisme.

- En Belgique : la loi du 25 février 2003 « tendant à lutter contre la discrimination » punit la discrimination d'âge lorsque : « une différence de traitement qui manque de justification objective et raisonnable est directement fondée sur....l'âge ». La discrimination est interdite lorsqu'elle porte atteinte à l'égalité devant : la fourniture ou l'offre d'un bien ou d'un service ; les conditions liés au marché du travail et de l'emploi ; la nomination ou la promotion d'un fonctionnaire ; ou encore devant l'accès ou la participation dans une « activité économique, sociale, culturelle ou politique accessible au public » (art. 2, § 4) ; « Est puni d'emprisonnement et/ou d'une amende le fait d'inciter à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe en raison... de l'âge » (Art. 6)⁵⁷.
- Au Canada : l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés prévoit la discrimination fondée sur l'âge⁵⁸. La Charte canadienne ne concerne que la discrimination étatique; pour la discrimination entre individus ou entre une personne morale et un individu, il faut plutôt se référer à la législation provinciale.
 - Au Québec, la discrimination fondée sur l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi est l'un des motifs de discrimination prévus à l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne⁵⁹. Sauf dans la mesure prévue par la loi signifie que la loi peut créer des limites légales d'âge, comme l'âge de 18 ans pour voter.
- En France : les articles 225-1 à 225-4 du Code pénal décrivent avec détails la pénalisation de l'âgisme lorsqu'il s'agit d'une discrimination d'âge liée : à la consommation d'un bien ou service ; à l'exercice d'une activité économique ; ou au marché du travail et du stage ; sauf dans les cas prévus dans l'article 225-3⁶⁰.
- Union européenne : la citoyenneté européenne confère le droit à la protection contre la discrimination en raison de l'âge⁶¹. Ainsi, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne stipule dans son Article 21-1 que : « Est interdite toute discrimination fondée notamment sur (...) l'âge »⁶².
- Aux États-Unis : dans la législation de treize États et du District de Columbia, l'âge est défini comme une motivation spécifique pour les crimes haineux^{63, 64, 65}. Il est également *interdit* de demander l'âge d'une personne sur son CV (« Résumé ») ou lors d'un entretien d'embauche. Cet âge ne sera connu qu'une fois la personne effectivement embauchée, mais cette fois-ci pour des raisons administratives.

Bibliographie

- Bonnardel, Y., *La domination adulte, l'oppression des mineurs*, Myriadis, 2005.
- Boudjemadi, V., « L'Âgisme : étude sur un phénomène psychosocial. Présentation d'un travail sur l'âgisme mené dans le cadre d'un doctorat de psychologie », *Observatoire de l'Âgisme* (<http://www.agisme.fr/spip.php?article58>), 2010.
- Boudjemadi, V., *L'âgisme : étude de la nature, des théories explicatives et des mesures directes et indirectes d'un phénomène psychosocial : Thèse pour l'obtention du grade de Docteur en Psychologie de Nancy-Université*, 2009.
- Valérian Boudjemad et Kamel Gana, « L'âgisme : Adaptation française d'une mesure et test d'un modèle structural des effets de l'empathie, l'orientation à la dominance sociale et le dogmatisme sur l'âgisme », *Canadian Journal on Aging / La Revue canadienne du vieillissement*, vol. 28, n° 4, décembre 2009, p. 371–389 (ISSN 0714-9808 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0714-9808>) et 1710-1107 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1710-1107>), DOI 10.1017/s071498080999016x (<https://dx.doi.org/10.1017/s071498080999016x>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.1017/s071498080999016x>), consulté le 16 août 2024)
- Butler, R. N., « Thoughts on aging. », *American Journal of Psychiatry*, n° 135, 1978, p. 14-16.

- (en) Calasanti, Toni, Kathleen F. Slevin et Neal King, « Ageism And Feminism: From « Et Cetera » To Center », *NWSA Journal* 18.1, 2006, p. 13-30.
- (en) Hebblethwaite, S. et Norris, J. E., « Expressions of generativity through family leisure: Experiences of grandparents and adult grandchildren », *Family Relations*, vol. 60, n° 1, 2011, p. 121-133.
- (en) Herold, D., « Digital natives: Discourses of exclusion in an inclusive society », dans Loos, E. F., L. Haddon & E. Mante-Meijer (dir.), *Generational use of new media*, Farnham, Ashgate, 2012, p. 71–87.
- (en) King, Jeannette, *Discourses of aging in Fiction and Feminism : the Invisible Woman*, Royaume-Uni, Palgrave Macmillan, 2012, 240 p..
- Martine Lagacé, et al., *L'Âgisme. Comprendre et changer le regard social sur le vieillissement*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 278 p. (ISBN 978-2-7637-8781-7, lire en ligne (<http://www.pulaval.com/catalogue/agisme-comprendre-changer-regard-social-sur-9455.html>)).
- Loos, E. F., « Senior citizens: Digital immigrants in their own country? », *Observatorio (OBS*) Journal*, vol. 6, n° 1, 2012, p. 001-023.
- (en) Palmore, E. B., *Ageism : Negative and positive*, New York, Springer, 1999.
- Pellissier, J., *Le temps ne fait rien à l'affaire*, Paris, Éditions de l'Aube, 2012.
- Samiezade, Safa, *Ageism is a feminist issue. Feministing Community*, Éditions de l'Aube.
- (en) Sawchuk, K. et Crow, B., « Into the grey zone: Seniors, cell phones and milieus that matter », dans B. Poppinga (dir.), *Observing the mobile user experience: Proceedings of the 1st international workshop held in conjunction with NordiCHI*, Oldenburg, Germany, HaptiMap, 2010, p. 17–20.
- (en) Traxler, A. J., *Let's get gerontologized : Developing a sensitivity to aging. The multi-purpose senior center concept : A training manual for practitioners working with the aging*, Springfield, IL, Illinois Department of Aging, 1980.
- (en) Smith L. Stacy, Choueiti, Marc et Pieper, Katherine, *Investigation of female characters in popular films across 11 countries*, University of Southern California, Annenberg School for Communication & Journalism, coll. « Media, Diversity, & Social Change Initiative », 2014.
- (en) Willis, Jackie, *Monica Bellucci, 50, Is the Oldest 'James Bond' Girl, And She Prefers 'Bond Woman'*, Entertainment Tonight Online.
- (en) <http://www.agediscrimination.info/international/Pages/France.aspx>
- (en) Gunhild O. Hagestad et Peter Uhlenberg, « Should We Be Concerned About Age Segregation? : Some Theoretical and Empirical Explorations », *Research on Aging*, vol. 28, n° 6, novembre 2006
(DOI [10.1177/0164027506291872](https://doi.org/10.1177/0164027506291872) (<https://dx.doi.org/10.1177/0164027506291872>)).
- Ian David Neumark Burn and Patrick Button, « Is It Harder to Older workers to Find Jobs? New and Improved Evidence from a Field Experiment », *Journal of Political Economy*, vol. 127, n° 2, 2019, p. 922-970.
- Joona Räsänen, « A Moral Case for Legal Age Change », *Journal of Medical Ethics*, vol. 45, n° 7, 2018, p. 1-8, <http://dx.doi.org/10.1136/medethics-2018-105294>.

Notes et références

- Cet article est partiellement ou en totalité issu du site *Site internet de l'Observatoire de l'âgisme* (<http://agisme.fr/spip.php?article10>), le texte ayant été placé par l'auteur ou le responsable de publication sous la licence de documentation libre GNU ou une licence compatible.

- Cet article est partiellement ou en totalité issu de l'article intitulé « Ségrégation par l'âge (https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=S%C3%A9gr%C3%A9gation_par_l%27%C3%A2ge&oldid=cur) » (voir la liste des auteurs (https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=S%C3%A9gr%C3%A9gation_par_l%27%C3%A2ge&oldid=cur&action=history)).
 - (en) Cet article est partiellement ou en totalité issu de l'article de Wikipédia en anglais intitulé « Age segregation (https://en.wikipedia.org/wiki/Age_segregation?oldid=703115282) » (voir la liste des auteurs (https://en.wikipedia.org/wiki/Age_segregation?action=history)).
1. (en) Caritas, *Europe's Youth : between hope and despair*, 2018 (lire en ligne (<https://www.caritas.eu/wordpress/wp-content/uploads/2018/10/caritas-europeyouth-en-web.pdf>)).
 2. (en) Site de Stop Discrimination (lien mort) (http://www.stop-discrimination.info/6423.0.html?no_cache=1).
 3. Laelia Benoit, *Infantisme*, Seuil, 2023, p. 2
 4. (en) http://www.stop-discrimination.info/6423.0.html?no_cache=1
 5. Brigitte Rollet, *Femmes et cinéma, sois belle et tais-toi !*, Humensis, 6 mars 2017, 72 p. (ISBN 978-2-410-00426-7, lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=IAOWDgAAQBAJ&pg=PT25&dq=jeunisme+misogyne>))).
 6. « Selon l'Insee, les femmes préfèrent les hommes jeunes (https://actu.fr/societe/selon-linsee-les-femmes-preferent-les-hommes-jeunes_770353.html) », sur *actu.fr*, 2 septembre 2016 (consulté le 9 avril 2018).
 7. (en) Susan Sontag, « The double standard of aging », *The Saturday Review*, 23 septembre 1972 (lire en ligne (<https://ia903407.us.archive.org/24/items/the-double-standard-of-aging/The%20Double%20Standard%20of%20Aging.pdf>)).
 8. Marquet M, Missotten P, Adam S. Âgisme et surestimation des difficultés cognitives des personnes âgées : une revue de la question. *Geriatr Psychol Neuropsychiatr Vieil* 2016 ; 14(2) : 177-86 doi:10.1684/pnv.2016.0609
 9. Dominic Abrams, Anja Eller et Jacqueline Bryant, « An age apart: The effects of intergenerational contact and stereotype threat on performance and intergroup bias. », *Psychology and Aging*, vol. 21, n° 4, 2006, p. 691–702 (ISSN 1939-1498 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1939-1498>) et 0882-7974 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0882-7974>), DOI 10.1037/0882-7974.21.4.691 (<https://dx.doi.org/10.1037/0882-7974.21.4.691>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.1037/0882-7974.21.4.691>), consulté le 16 août 2024).
 10. T. M. Hess, C. Auman, S. J. Colcombe et T. A. Rahhal, « The Impact of Stereotype Threat on Age Differences in Memory Performance », *The Journals of Gerontology Series B: Psychological Sciences and Social Sciences*, vol. 58, n° 1, 1^{er} janvier 2003, P3–P11 (ISSN 1079-5014 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1079-5014>) et 1758-5368 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1758-5368>), DOI 10.1093/geronb/58.1.p3 (<https://dx.doi.org/10.1093/geronb/58.1.p3>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.1093/geronb/58.1.p3>), consulté le 16 août 2024).
 11. Thomas M. Hess, Joey T. Hinson et Elizabeth A. Hodges, « Moderators of and Mechanisms Underlying Stereotype Threat Effects on Older Adults' Memory Performance », *Experimental Aging Research*, vol. 35, n° 2, 11 mars 2009, p. 153–177 (ISSN 0361-073X (<https://portal.issn.org/resource/issn/0361-073X>) et 1096-4657 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1096-4657>), DOI 10.1080/03610730802716413 (<https://dx.doi.org/10.1080/03610730802716413>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.1080/03610730802716413>), consulté le 16 août 2024).
 12. Sonia K. Kang et Alison L. Chasteen, « The Moderating Role of Age-Group Identification and Perceived Threat on Stereotype Threat among Older Adults », *The International Journal of Aging and Human Development*, vol. 69, n° 3, octobre 2009, p. 201–220 (ISSN 0091-4150 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0091-4150>) et 1541-3535 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1541-3535>), DOI 10.2190/ag.69.3.c (<https://dx.doi.org/10.2190/ag.69.3.c>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.2190/ag.69.3.c>), consulté le 16 août 2024).

13. Amy J. C. Cuddy, Michael I. Norton et Susan T. Fiske, « This Old Stereotype: The Pervasiveness and Persistence of the Elderly Stereotype », *Journal of Social Issues*, vol. 61, n° 2, 16 mai 2005, p. 267–285 (ISSN 0022-4537 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0022-4537>) et 1540-4560 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1540-4560>)), DOI 10.1111/j.1540-4560.2005.00405.x (<https://dx.doi.org/10.1111/j.1540-4560.2005.00405.x>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.1111/j.1540-4560.2005.00405.x>), consulté le 16 août 2024).
14. Becca Levy, « Improving memory in old age through implicit self-stereotyping. », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 71, n° 6, 1996, p. 1092–1107 (ISSN 0022-3514 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0022-3514>)), DOI 10.1037/0022-3514.71.6.1092 (<https://dx.doi.org/10.1037/0022-3514.71.6.1092>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.1037/0022-3514.71.6.1092>), consulté le 16 août 2024).
15. L Steinberg, *Adolescence* (4th edition, 1996,)
16. (en) Raymond Montemayor et Roger Van Komen, « Age segregation of adolescents in and out of school », *Journal of Youth and Adolescence*, vol. 9, n° 5, novembre 1980, p. 371–381 (DOI 10.1007/BF02087675 (<https://dx.doi.org/10.1007/BF02087675>), présentation en ligne (<http://www.springerlink.com/content/l7v2217501w40440/>)).
17. Glenn Weisfeld, *Evolutionary Principles of Human Adolescence*, Social Science, 1999 (présentation en ligne (<https://books.google.com/books?id=OiyN52CQgbcC&pg=PA105&dq=%22age+segregation%22+adolescents>))).
18. (en) Gunhild O. Hagestad et Peter Uhlenberg, « Should We Be Concerned About Age Segregation? : Some Theoretical and Empirical Explorations », *Research on Aging*, vol. 28, n° 6, novembre 2006 (DOI 10.1177/0164027506291872 (<https://dx.doi.org/10.1177/0164027506291872>)).
19. Richard J & Bovier P (1997) La Psychiatrie gériatrique, Paris, PUF
20. Bizzini L. (1995). Adaptations et âge avancé. In Richard J. & Dirkx E. (Eds). Psycho-gérontologie. Paris, Masson, pp. 77-98.
21. Stéphane Adam, Sven Joubert et Pierre Missotten, « L'âgisme et le jeunisme : conséquences trop méconnues par les cliniciens et chercheurs !: », *Revue de neuropsychologie*, vol. Volume 5, n° 1, 15 mai 2013, p. 4–8 (ISSN 2101-6739 (<https://portal.issn.org/resource/issn/2101-6739>)), DOI 10.1684/nrp.2013.0248 (<https://dx.doi.org/10.1684/nrp.2013.0248>), lire en ligne (<https://www.jle.com/10.1684/nrp.2013.0248>), consulté le 16 août 2024).
22. Brian A. Nosek, Mahzarin Banaji et Anthony G. Greenwald, « Harvesting implicit group attitudes and beliefs from a demonstration web site. », *Group Dynamics: Theory, Research, and Practice*, vol. 6, n° 1, 2002, p. 101–115 (ISSN 1089-2699 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1089-2699>)), DOI 10.1037/1089-2699.6.1.101 (<https://dx.doi.org/10.1037/1089-2699.6.1.101>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.1037/1089-2699.6.1.101>), consulté le 16 août 2024).
23. « Handbook of Mental Health and Aging. Edited by J. E. Birren and R. B. Sloane. (Pp. 1065; illustrated; £46.80.) Prentice/Hall International: Hemel Hempstead. 1980. », *Psychological Medicine*, vol. 11, n° 2, mai 1981, p. 432–432 (ISSN 0033-2917 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0033-2917>) et 1469-8978 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1469-8978>)), DOI 10.1017/s0033291700052326 (<https://dx.doi.org/10.1017/s0033291700052326>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.1017/s0033291700052326>), consulté le 15 août 2024).
24. Lucio Bizzini, « L'âgisme: Une forme de discrimination qui porte préjudice aux personnes âgées et prépare le terrain de la négligence et de la violence », *Gérontologie et société*, vol. vol. 30 / n° 123, n° 4, 1^{er} décembre 2007, p. 263–278 (ISSN 0151-0193 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0151-0193>)), DOI 10.3917/gs.123.0263 (<https://dx.doi.org/10.3917/gs.123.0263>), lire en ligne (<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2007-4-page-263.htm?ref=doi>), consulté le 15 août 2024).

25. Herold, David (2012). Digital natives: Discourses of exclusion in an inclusive society. Dans Loos, E. F., L. Haddon & E. Mante-Meijer (dir.), *Generational use of new media* (p. 71–87). Farnham: Ashgate.
26. (en) Hebblethwaite, Shannon et Norris, Joan, « Expressions of generativity through family leisure: Experiences of grandparents and adult grandchildren. », *Family Relations*, n° 60 (1), 2011, p. 121-133.
27. (en) Loos, Eugène, « Senior citizens: Digital immigrants in their own country? », *Observatorio (OBS*) Journal*, n° 6 (1), 2012, p. 1-23.
28. Sawchuk, Kim, & Crow, Barbara (2010). Into the grey zone: Seniors, cell phones and milieus that matter. In B. Poppinga (ed.), *Observing the mobile user experience: Proceedings of the 1st international workshop held in conjunction with NordiCHI* (p. 17–20). Oldenburg, Germany: HaptiMap.
29. Charmarkeh, Houssein, « La « fracture numérique » grise: une perspective internationale », *Revue trimestrielle de l'Association québécoise de gérontologie*, n° 11 (2), 2013, p. 12-19.
30. Réjane Hamus-Vallée, « Le trompe-l'œil trop parfait ? Les beauty works numériques ou la perfection de l'imperfection (<https://www.erudit.org/en/journals/im/2023-n42-im09155/1109850ar/>) », sur *Intermédialités : histoire et théorie des arts, des lettres et des techniques / Intermediality: History and Theory of the Arts, Literature and Technologies*, 2023 (ISSN 1705-8546 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1705-8546>)), DOI 10.7202/1109850ar (<https://dx.doi.org/10.7202/1109850ar>), consulté le 11 août 2025), p. 1–25
31. A. Berriche et al. Image du Soi Futur Virtuel et protection du Soi. CRIE | url=<http://archives.marketing-trends-congress.com/2017/pages/PDF/036.pdf>
32. Renouard, C. (2019, October). Rajeunir les stars ou l'art de faire du jeune avec du vieux: l'«emploi» de Lola VFX, une tendance hollywoodienne?. In *L'Âge du rôle. Acteurs et actrices face au temps, au théâtre et au cinéma*.
33. (en-us) Jules Lasbleiz, « Rajeunissement numérique : les stars hollywoodiennes à l'épreuve de leur propre mythe (<https://theconversation.com/rajeunissement-numerique-les-stars-hollywoodiennes-a-lepreuve-de-leur-propre-mythe-261490>) », sur *The Conversation*, 9 août 2025 (consulté le 11 août 2025)
34. Billette, Véronique, Jean-Pierre Lavoie, Anne-Marie Séguin et Isabelle Van Pevenage (2013). « Réflexions sur l'exclusion et l'inclusion sociale en lien avec le vieillissement. L'importance des enjeux de reconnaissance et de redistribution », *Frontières*, vol. 25, no 1, p. 10-30.
35. (fr) Observatoire de l'âgisme (<http://www.agisme.fr>).
36. [Samiezade, Safa. *Ageism is a feminist issue. Feministing Community*. 2010. Date of access: March 6th 2015].
37. [Calasanti, Toni, Kathleen F. Slevin, and Neal King. Ageism And Feminism: From « Et Cetera » To Center. *NWSA Journal* 18.1 (2006): 13-30. Academic Search Complete. Web. 17 mars 2015. p. 14].
38. [Calasanti, Toni, Kathleen F. Slevin, and Neal King. Ageism And Feminism: From « Et Cetera » To Center. *NWSA Journal* 18.1 (2006): 13-30. Academic Search Complete. Web. 17 mars 2015. p. 22].
39. Ros Jennings et Abigail Gardner, *'Rock On' : Women, Ageing and Popular Music*, Farnham, Ashgate, 2012.
40. House of Lords, Select Committee on Communications. Women in news and current affairs broadcasting, 2^d Report of Session 2014-2015. Online: <https://publications.parliament.uk/pa/ld201415/ldselect/lcomuni/91/91.pdf>.
41. House of Lords, Select Committee on Communications. Women in news and current affairs broadcasting, Evidence Volume, Online: <http://www.parliament.uk/documents/lords-committees/communications/women-in-news-and-current-affairs-broadcasting/WNCABEvidence.pdf>.

42. Commission on Older Women, Interim Report September 2013, http://www.yourbritain.org.uk/uploads/editor/files/Commission_on_Older_Women_Interim_Report_September_2013.pdf.
43. WAM Manifesto. Lancé au *New Dynamics of Ageing, Ageism and Sexism in the Media*, Londres, 2012. <http://insight.glos.ac.uk/researchmainpage/ResearchCentres/WAM/Pages/WAMManifesto.aspx>.
44. « Intersection des oppressions et alliances (<http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/intersection-des-oppressions-et-alliances>) », sur *États généraux de l'action et l'analyse féministes* (consulté le 15 avril 2015).
45. [Calasanti, Toni, Kathleen F. Slevin, and Neal King. Ageism And Feminism: From "Et Cetera" To Center. NWSA Journal 18.1 (2006): 13-30. Academic Search Complete. Web. 17 mars 2015. p. 20].
46. [King, Jeannette. *Discourses of aging in Fiction and Feminism: the Invisible Woman*, Palgrave Macmillan, Basingstole, Royaume-Uni, 2012, p. 137].
47. [Calasanti, Toni, Kathleen F. Slevin, and Neal King. Ageism And Feminism: From « Et Cetera » To Center. NWSA Journal 18.1 (2006): 13-30. Academic Search Complete. Web. 17 mars 2015. p. 21].
48. Châtelaine. 5 filles, 1 débat : Les femmes ont-elles le droit de vieillir ? 4 mars 2015. En ligne: [1] (<https://fr.chatelaine.com/societe/debat/5-filles-1-debat-les-femmes-ont-elles-le-droit-de-vieillir/>) Consulté le 5 mai 2015.
49. [Smith L., Stacy; Choueiti, Marc; Pieper, Katherine. Investigation of female characters in popular films across 11 countries. Media, Diversity, & Social Change Initiative. University of Southern California, Annenberg School for Communication & Journalism. 2014.]
50. [Willis, Jackie. Monica Bellucci, 50, Is the Oldest 'James Bond' Girl, And She Prefers 'Bond Woman', Entertainment Tonight Online, accessed March 6th 2015].
51. [Calasanti, Toni, Kathleen F. Slevin, and Neal King. Ageism And Feminism: From « Et Cetera » To Center. NWSA Journal 18.1 (2006): 13-30. Academic Search Complete. Web. 17 mars 2015. p. 25].
52. Anne-Marie Guillemard, *Les défis du vieillissement*, Armand Colin, 2010 (ISBN 978-2-200-24920-5, lire en ligne (<https://doi.org/10.3917/arco.guill.2010.01>)).
53. (en) Nanako Nakajima, « De-aging Dancerism? The aging body in contemporary and community dance », *Performance Research*, vol. 16, n° 3, septembre 2011, p. 100–104 (ISSN 1352-8165 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1352-8165>) et 1469-9990 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1469-9990>), DOI 10.1080/13528165.2011.606033 (<https://dx.doi.org/10.1080/13528165.2011.606033>), lire en ligne (<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13528165.2011.606033>), consulté le 11 août 2025).
54. Rapport du Secrétariat A69/17, soixante-neuvième assemblée mondiale de la santé, « Action multisectorielle pour une approche du vieillissement en bonne santé prenant en compte toutes les étapes de la vie : projet de stratégie et de plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé », 22 avril 2016, § 38
55. Maria Corrada, Ronald Brookmeyer et Claudia Kawas, « Sources of Variability in Prevalence Rates of Alzheimer's Disease », *International Journal of Epidemiology*, vol. 24, n° 5, 1995, p. 1000–1005 (ISSN 0300-5771 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0300-5771>) et 1464-3685 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1464-3685>), DOI 10.1093/ije/24.5.1000 (<https://dx.doi.org/10.1093/ije/24.5.1000>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.1093/ije/24.5.1000>), consulté le 16 août 2024).

56. Benjamin D. Smith, Grace L. Smith, Arti Hurria et Gabriel N. Hortobagyi, « Future of Cancer Incidence in the United States: Burdens Upon an Aging, Changing Nation », *Journal of Clinical Oncology*, vol. 27, n° 17, 10 juin 2009, p. 2758–2765 ([ISSN 0732-183X](https://portail.issn.org/resource/issn/0732-183X) (<https://portail.issn.org/resource/issn/0732-183X>) et 1527-7755 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1527-7755>), DOI 10.1200/jco.2008.20.8983 (<https://dx.doi.org/10.1200/jco.2008.20.8983>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.1200/jco.2008.20.8983>), consulté le 16 août 2024).
57. Loi du 25 février 2003 contre la discrimination (Belgique) (http://www.stop-discrimination.info/fileadmin/pdfs/Nationale_Inhalte/Belgium/Gesetz/25.02.2003.pdf).
58. Loi constitutionnelle de 1982, Annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada (R-U), 1982, c 11, art 15, <<https://canlii.ca/t/dfbx#art15>>, consulté le 8 août 2022.
59. Charte des droits et libertés de la personne, RLRQ c C-12, art 10, <<https://canlii.ca/t/19cq#art10>>, consulté le 2022-08-07.
60. (fr) Code pénal français (Legifrance.gouv.fr) (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006417831&idSectionTA=LEGISCTA000006165298&cidTexte=LEGITEXT000006070719&dateTexte=20090317>).
61. (fr) Charte des droits fondamentaux#Article II-21: Non-discrimination.
62. (fr) [PDF] http://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf.
63. La Californie, la Floride, l'Iowa, le Hawaï, le Kansas, la Louisiane, le Maine, le Minnesota, le Nebraska, le Nouveau-Mexique, l'État de New York et le Vermont.
64. (en) [PDF] Anti-Defamation League State Hate Crime Statutory Provisions (2005) (http://www.adl.org/learn/hate_crimes_laws/State_Hate_Crime_Statutory_Provisions_chart.pdf) (Voir page 1, section « Other », note 2) Recherché le 21 mai 2009.
65. (en) [PDF] Everyday Fears - A Survey of Violent Hate Crimes in Europe and North America (<http://www.humanrightsfirst.org/discrimination/pdf/everyday-fears-080805.pdf>) McClintock, Michael (Voir pages 84 et 122, Appendice 10, « Others », note 2) Recherché le 21 mai 2009.

Annexes

Sur les autres projets Wikimedia :



[âgisme](#), sur le Wiktionnaire

Articles connexes

- [Nold](#)
- [Jeunisme](#)
- [Journée internationale pour les personnes âgées](#)
- [Vieillissement activiste](#)
- [Gérontophobie](#)
- [Pédophobie](#)
- [« OK Boomer »](#)
- [Intersectionnalité](#)

Liens externes

- Organisations contre l'âgisme
 - En France : « [L'Observatoire de l'âgisme](#) (<http://www.agisme.fr>) »

- Aux États-Unis : ([en](#)) « [ASFAR - Americans for a Society Free from Age Restrictions](http://www.asfar.org) (<http://www.asfar.org>) »
 - Au Royaume-Uni : ([en](#)) « [Age Concern](http://www.ageconcern.org.uk/AgeConcern/ageism.asp) (<http://www.ageconcern.org.uk/AgeConcern/ageism.asp>) »
-
- -
 -
 - Ressource relative à la santé : [Medical Subject Headings](https://meshb.nlm.nih.gov/record/ui?ui=D063506) (<https://meshb.nlm.nih.gov/record/ui?ui=D063506>)
 - Notices dans des dictionnaires ou encyclopédies généralistes : [Den Store Danske Encyklopædi](https://denstoredanske.lex.dk//alderisme/) (<https://denstoredanske.lex.dk//alderisme/>) · [Gran Enciclopèdia Catalana](https://www.encyclopedia.cat/EC-GEC-21496110.xml) (<https://www.encyclopedia.cat/EC-GEC-21496110.xml>) · [Store norske leksikon](https://snl.no/alderisme) (<https://snl.no/alderisme>)
 - Notices d'autorité : [Israël](https://www.nli.org.il/en/authorities/987007551337705171) (<https://www.nli.org.il/en/authorities/987007551337705171>) · [Tchéquie](https://aleph.nkp.cz/F/?func=find-c&local_base=aut&ccl_term=ica=ph187966) (https://aleph.nkp.cz/F/?func=find-c&local_base=aut&ccl_term=ica=ph187966) · [Lettonie](https://kopkatalogs.lv/F/?func=direct&local_base=lncl0&doc_number=000089693) (https://kopkatalogs.lv/F/?func=direct&local_base=lncl0&doc_number=000089693)
-
-

Ce document provient de « <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=%C3%82gisme&oldid=232572498> ».